



Fiche-action A1 : Association d'entreprises

Créer une association d'entreprises

Objectifs et intérêts :

Se positionnant comme interlocuteur privilégié, l'association d'entreprises a pour ambition de trouver des **solutions communes aux besoins des entreprises** situées sur un même parc d'activités économiques. Les intérêts sont multiples. Il s'agit :

- d'un lieu d'échange permettant la création d'un lien social entre les entreprises du parc ; ce qui assure une réelle animation du parc par un sentiment d'appartenance et une amélioration de la qualité et du cadre de vie du parc ;
- d'un outil de communication permettant d'informer les autorités publiques (l'aménageur du parc, la commune, ...) sur les préoccupations des entreprises ;
- d'un partage des charges d'exploitation pour les entreprises en particulier concernant les services (gardiennage collectif, centrale d'achat, panneaux commun de signalisation des entreprises à l'entrée du parc,...) ;
- d'une réduction des impacts environnementaux des entreprises par mutualisation : gestion collective des déchets où l'effet de masse facilite la sous-traitance, entretien collectif des espaces verts des entreprises, mise en place de modes collectifs de déplacement vers le parc (navette gare-zoning, base de données co-voiturage,...), etc.
- d'une ouverture à de nouvelles opportunités économiques : meilleure attractivité en termes d'emploi et d'image, identification de synergies possibles entre entreprises du parc.

Les étapes

1. Identifier une entreprise-moteur

Il est nécessaire d'identifier parmi les responsables d'entreprise du parc, une personne ayant le charisme et les capacités de communication utiles pour fédérer un certain nombre (pas trop important au départ) de responsables d'entreprises motivés par la démarche. Ce sera son premier objectif.

2. Etablir une charte/convention

Une fois qu'un groupe d'entreprises motivées a été constitué, une charte peut formaliser les objectifs et le fonctionnement de l'association. Celle-ci précise :

- le mode de fonctionnement de l'association d'entreprises (aussi appelée commission ou club d'entreprises) : périodicité des réunions, montant des cotisations, modalités des élections du Président, Secrétaire, Trésorier,...
- le rôle du Président, du Trésorier, du Secrétaire, faire éventuellement la distinction entre membres actifs et membres sympathisants.

3. Identifier un projet commun

Au lancement de la démarche, il est utile d'identifier un projet commun à toutes les entreprises participantes. Le gardiennage collectif est un bon exemple.

4. Assurer une large promotion de l'association et de ses actions mises en place

Cette promotion se réalise via la création d'un site internet, la distribution de folders sur le parc, des articles dans la presse locale, une visite des entreprises non-membres,...

Facteurs de réussite

- **La convivialité** : les réunions doivent être le moins protocolaire possible. Les réunions peuvent se tenir à tour de rôle dans les entreprises membres de l'association et débiter par une visite de l'entreprise qui reçoit. Cette tournante permet d'autant mieux de souder l'association par la connaissance des activités de chaque membre. Le temps de midi (autour d'un buffet froid par exemple) est un moment propice aussi pour donner un climat convivial aux réunions.
- **La périodicité des réunions** : pas trop proches (la disponibilité des responsables d'entreprises étant limitée) mais pas trop éloignées (risque de démobilisation). Une fréquence de 6 à 8 semaines est un bon compromis.
- **Présence du responsable d'entreprise aux réunions.** Il est important que le pouvoir décisionnel soit présent afin de faire avancer les projets lors de ces réunions. En cas d'absence du responsable d'entreprise, celui-ci doit être représenté par un adjoint connaissant les projets de l'association.
- **Cotisation symbolique.** Les besoins financiers d'une action particulière peuvent être couverts par des appels de fonds spécifiques.
- **Présence de vrais chefs de file.** Le succès d'une association d'entreprises est avant tout une question de personnalité de ces membres. En particulier, il faut que les responsables d'entreprises aient la volonté de travailler ensemble.
- Présence dans l'association de **plus grosses entreprises** afin de «tirer» vers le haut les plus petites entreprises notamment lors de la mutualisation des flux de déchets.

- Mise en œuvre d'**actions ayant un effet rapide** dans un premier temps. Les actions demandant un investissement humain et financier plus important doivent venir dans un second temps.

Obstacles

- Manque de culture du «collectif» : réflexe culturel de la confidentialité, difficulté de changer les habitudes.
- Difficulté de motiver de nouveaux adhérents et des successeurs aux postes de Président, Trésorier et Secrétaire.
- Manque de disponibilité des responsables d'entreprises en dehors de leur propre entreprise.
- Essoufflement par manque de nouveaux projets.
- Manque de soutien des autorités publiques du Parc (gestionnaire/aménageur).
- Trop grand nombre d'adhérents : les responsables d'entreprises se sentent alors moins impliqués.

Outil 1 | [Contrat d'adhésion à l'association d'entreprises](#)

Outil 2 | [Page web de la Commission du parc de Saintes](#)

Outil 3 | [Site web de l'association d'entreprises du parc de Sars et Rosières](#)